

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **51 (1915)**

Heft 32-33

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

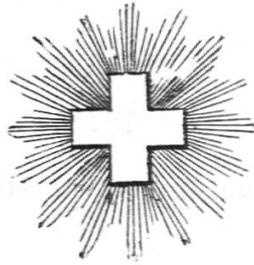
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

LI^{me} ANNÉE

N^{os} 32-33



LAUSANNE

14 Août 1915

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE: *L'instituteur et la guerre.* — *L'Asile jurassien pour enfants arriérés.* — *Chronique scolaire: Vaud. Jura bernois. Berne.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE: *Travaux scolaires d'actualité.* — *Langue maternelle.* — *Rédaction.* — *Arithmétique.* — *Sujets d'examens: Neuchâtel.* — *Pensée.*

L'INSTITUTEUR ET LA GUERRE

A propos d'histoire.

Je fus bien embarrassé, samedi dernier, à propos de l'histoire de notre Jura. Je confesse que j'en connais à peine l'ossature principale, et, depuis plusieurs années déjà, je cherche à combler cette lacune qui me paraît toujours plus regrettable.

La mobilisation, qui fait tant de mal à notre enseignement en délogeant nos classes ou en les privant de leurs maîtres, a, parfois, en nous mettant en rapport avec des collègues d'autres parties du pays, le singulier avantage de nous rappeler les leçons trop oubliées des jours de l'École normale.

Je n'en veux pour témoin que le fait suivant :

Je rentrais donc, samedi soir, vers 10 heures, après une rude journée passée au travail des foins. A peine avais-je fait de la lumière qu'on frappe. C'était un officier, à belle barbe blonde, qui s'excusait, avec un accent allemand prononcé, mais dans un français correct, de venir un peu tard. « Je suis chargé, me dit-il, de donner, demain matin, à 8 heures, aux sous-officiers du bataillon, une conférence sur l'histoire de l'Evêché de Bâle. Pourriez-vous me prêter un tableau noir transportable et de la craie ! »

L'assurant de tout le plaisir que j'aurais à l'obliger, je le précédai dans ma classe où il pourrait faire son choix.

— Avez-vous une carte murale historique du Jura bernois ? me demanda-t-il.

— Non.

— ... Ou une carte historique de la Suisse ?

— Pas davantage.

— Mais vous avez, sans doute alors, une carte géographique du canton de Berne ?

— Certainement, la carte de Kümmerly. Vous la connaissez ? La voici, d'ailleurs, fis-je, en la déroulant pour la suspendre au mur.

Il mordillait sa cigarette, et paraissait préoccupé. Cette splendide carte qu'il admirait, ne le satisfaisait pas.

— Vous n'avez aucune carte qui puisse me servir de guide pour fixer au tableau les différentes limites du développement politique de votre pays ?

Et comme j'allais répondre encore négativement, secouant la tête, je me ravisai :

— Attendez, lui dis-je. Nous trouverons peut-être quelque chose ici.

Avisant alors une case d'élève, j'y pris le Livre de lecture, et le lui tendis ouvert à la fin, à la carte historique du canton de Berne, à quoi je n'avais pas songé d'abord.

— Ah ! ah ! Voici qui suffira, dit-il.

Je respirais, me croyant sauvé.

Mais lui s'obstinait à ne quitter point la place, et récapitulait :

— Alors ce tableau noir ? Ce livre ? La carte ? De la craie ?...

Puis, tout à coup :

— Vous avez peut-être un ouvrage historique du Jura bernois ?

— Je n'ai que celui que vient de publier M. Rossel.

Et comme je m'avançais vers la bibliothèque :

— Je le connais, dit-il.

— Ah ! fis-je interloqué.

Je commençais à être sérieusement embarrassé. Mon visiteur mettait à nu mon péché mignon. Lui, tranquillement, s'asseyait sur un banc, grillant sa cigarette dont il abattait la cendre à petits coups de doigts nerveux.

— Alors, avez-vous peut-être des gravures, des photographies,

des dessins qui se rattachent à l'histoire de votre pays, avec un cadre passe-partout? Ou même en petit format, pour faire circuler?

— Rien, rien, toujours rien.

Et, rouge jusqu'aux oreilles, j'expliquai, sans convaincre mon hôte, que nos programmes ne prévoyaient pas l'étude spéciale de l'histoire du Jura, que nous nous bornions aux faits saillants de l'histoire de la Confédération, que des études particulières ne se faisaient que dans des établissements supérieurs, qu'à l'école primaire on ne pouvait point..., que d'ailleurs nous n'avions pas de manuel scolaire qui serrât d'un peu près ce sujet.

Mon raisonnement n'était point irréfutable. Je m'embourbais. J'espérais, de mon visiteur, une perche qu'il ne me tendit pas. Cependant il ne releva pas mes arguments qui n'eussent d'ailleurs pas tenu debout, contre ce fait de primordiale nécessité, qu'il faut connaître l'histoire de son pays. Il me renouvela ses excuses d'arriver si tard, me remercia de ma bonne volonté, accepta le peu que je lui offrais, et nous nous quittâmes enchantés... de ne plus nous revoir dans des circonstances aussi embarrassantes.

Instituteurs, mes chers collègues, étudiez aussi l'histoire de votre pays.

JANOTUS DE BRAGMARDO.

L'ASILE JURASSIEN POUR ENFANTS ARRIÉRÉS

Deux cents citoyens ont pris part, le premier août, à la réunion des délégués des communes municipales et bourgeoises qui ont décidé en principe la création d'un asile jurassien destiné aux enfants arriérés. L'assemblée, qui a eu lieu à l'Hôtel du *Soleil* à Delémont, était présidée par M. Germiquet, ancien professeur à Neuveville.

Au nom du Comité d'action, M. Möckli, instituteur à Neuveville, fait un rapport excellent sur la question de l'enfant arriéré. Il parle des résultats obtenus dans l'ancienne partie du canton qui possède deux asiles de caractère public à Berthoud et à Steffisbourg, ainsi que trois établissements privés : l'un à Weissenheim et deux autres à Walkringen.

L'asile jurassien serait construit pour 40 élèves au moins; il coûterait environ fr. 200 000 en frais de construction seulement. L'Etat a participé pour le 80 % à l'érection du bâtiment de Berthoud. L'Etat contribue également par un subside annuel aux frais d'exploitation. Le comité d'action s'est mis en relation avec la bourgeoisie de Delémont qui offre, à un prix très raisonnable, un terrain présentant tous les avantages réclamés par un établissement de ce genre. Le centenaire de la réunion de la principauté des évêques de Bâle à la Confédération

suisse et au canton de Berne ne peut être mieux souligné que par la fondation d'un établissement d'utilité publique.

M. Möckli soumet au vote des délégués les trois propositions suivantes présentées par le Comité d'action :

« L'assemblée des représentants des communes municipales et bourgeoises du Jura bernois, réunie à Delémont, le 1^{er} août 1915,

» Entendu la discussion sur la question de la création d'un asile jurassien pour enfants arriérés,

» 1. Se prononce en faveur de la création d'un asile jurassien pour enfants arriérés, qui est urgente ;

» 2. Approuve les démarches faites et les décisions prises jusqu'à ce jour par le comité d'action institué à l'assemblée populaire de Tavannes, le 8 décembre 1910 ;

» 3. Confirme son mandat au comité et le charge de poursuivre l'étude de la question et de convoquer, en temps opportun, une nouvelle assemblée des délégués des communes municipales et bourgeoises du Jura pour l'approbation et la mise en vigueur des statuts. »

M. Choquard, préfet de Porrentruy, signale le fait que, dans leur assemblée du 19 juillet, les maires de son district se sont prononcés à l'unanimité en faveur de l'asile projeté.

M. Burren, conseiller d'Etat, donne quelques conseils résultant des expériences faites à Berthoud et à Steffisbourg. Il regrette d'être obligé de dire que l'Etat de Berne ne s'intéressera à l'asile jurassien que par un subside du 60 % des frais de construction et seulement par une traite valable à partir de 1924.

M. Simonin, conseiller d'Etat, engage les délégués des communes à faire voter les subsides qu'on leur demande. Il conseille en outre de revoir au point de vue juridique les statuts de l'association.

Les trois résolutions, communiquées ci-dessus, sont ensuite adoptées à l'unanimité.

M. Locher, président du Conseil d'Etat bernois, prend ensuite la parole pour féliciter les délégués de leur décision unanime et pour parler de la patrie avec toute la chaleur et l'autorité qui caractérisent cet orateur distingué. M. Locher a relevé avec raison les grands avantages que le Jura a retirés de son union séculaire avec la Suisse et avec le canton de Berne.

M. le président a clos cette belle réunion par d'excellentes paroles de remerciement et d'encouragement.

H. GOBAT.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Cours normal de gymnastique pour filles**, du 19 au 31 juillet 1915, à Lausanne. — Le lundi 19 juillet, s'est ouvert à Lausanne, dans la salle du Collège de Montriond, le XXXI^{me} cours normal pour filles, cours destiné spécialement à former des maîtres et des maîtresses pour l'enseignement de la gymnastique dans les écoles de filles de sept à douze ans. Sous la direction aussi bienveillante que compétente de MM. les professeurs Hartmann, de Lau-

sanne, et Guinand, de Locarno, les trente participants (quatorze dames, seize messieurs) s'appliquèrent à produire un travail intensif et fructueux. Outre le programme ordinaire, il était prévu des excursions, des conférences de M. le Dr Messerli, sur la « Gymnastique respiratoire », la « Musculature et la structure du bassin », ainsi que des causeries de MM. les directeurs, ce que chacun sut apprécier vivement.

La journée comprenait sept heures de travail consécutif et nul doute que plusieurs participants éprouvèrent de réelles fatigues, fatigues cependant vite oubliées en pensant au riche bagage de nouvelles connaissances acquises ! Pour moi, qui n'ai jamais été « féroce » en gymnastique, je dois une immense reconnaissance à MM. Hartmann et Guinand, de m'avoir un peu « dérouillé » ; ce qu'il faut admirer le plus, chez nos professeurs, ce n'est pas seulement le travail pratique, c'est leur façon de procéder, la grâce et la bienveillance qui accompagnent leur enseignement ; on devine, chez eux, une connaissance approfondie du cœur de l'enfant ; on les devine psychologues et pédagogues, dans le vrai sens du mot, et surtout on sait qu'ils exercent sur la jeunesse qui leur est confiée une influence morale immense et bienfaisante. Merci à eux, en notre nom et au nom des jeunes !

Le cours fut clos le samedi 31, par une inspection de MM. le major Müller, de Zurich, et Savary, chef de service, à Lausanne. Au cours du dîner qui suivit, d'excellentes paroles furent prononcées par MM. Müller, Savary, Hartmann, Guinand et Chessex, paroles qui allèrent droit au cœur de tous les assistants.

Pour assurer un bon esprit de camaraderie, et ce ne fut pas difficile, les participants nommèrent un comité, composé de M. A. Chessex, président ; Mlle H. Berger, caissière ; M. G. Zehnder, secrétaire, et M. A. Rochat, directeur de chant. Certes, nul choix ne fut plus heureux que ce dernier, et chacun remporte un souvenir inoubliable des chœurs dirigés avec tant de brio et dont les accents vibrent encore dans nos cœurs, après avoir vibré sous les voûtes de la Halle ou sur les ondes bleues du Léman.

Les sorties furent nombreuses ; Sauvabelin, Saint-Sulpice, le Signal de Bougy, le Haut-lac, Vevey... et même Genève, entendirent les éclats joyeux, la franche gaité de tous ces amis de l'enfance, ayant pour devise : « Aimons les jeunes et restons jeunes ! »

Ce qui a prévalu dans ce cours, c'est cette saine et grande intimité ; cette amitié inaltérable qui n'a pas failli une minute ! Oui, nous l'avons cultivée cette fleur immortelle qui a pour nom « Amitié », elle ne se fanera pas ; de tous et de chacun, nous conservons un souvenir ému et reconnaissant.

Terre vaudoise, si riche, si florissante, nous t'aimons aussi ; sur les rives de ton beau lac, nous avons vécu intensément ces quinze journées de labeur et de bonheur, nous y avons noué des amitiés infrangibles ! De notre Jura, nous te saluons encore, car tu es un des joyaux de la Patrie, pour laquelle nous travaillons tous avec ardeur ! Merci de ton hospitalité !

CHI.

***** Inauguration du Collège de Vallorbe.** — Ce bâtiment qui devait être prêt pour le mois d'août 1914 n'était pas tout à fait terminé au moment de la mobilisation. Les travaux furent alors suspendus pendant plusieurs mois

pour être repris pendant l'hiver. Il vient enfin d'être remis aux autorités scolaires.

Pour relever l'éclat de la cérémonie d'inauguration et pour lui donner un cachet de fête patriotique, elle fut fixée au dimanche 1^{er} août. Toute la population a pris part à cette manifestation et le grand village industriel était brillamment pavoisé.

Le matin, après une collation offerte aux invités, on se rend dans la cour du nouveau collège où eut lieu le culte de circonstance. Devant une foule évaluée à plus de deux mille personnes, M. le pasteur Tripod prononça une vibrante allocution religieuse et patriotique qui produisit une profonde impression. Après l'exécution du Cantique suisse, M. le syndic Jaquet souhaite la bienvenue aux invités et en particulier à M. le conseiller d'Etat Chuard ; puis, après avoir fait l'historique de cette construction, il remet le bâtiment entre les mains de la Commission scolaire. M. Combe, président de cette dernière, remercie. Dans un discours vibrant de sentiment, il exhorte élèves, parents, corps enseignant à témoigner leur reconnaissance aux autorités qui ont doté Vallorbe d'un si bel édifice.

M. Chuard, chef du Département de l'Instruction publique, apporte le salut du Conseil d'Etat et célèbre le bonheur de notre patrie qui permet de fêter dans la paix l'anniversaire de sa fondation. Tandis que tout autour de nous les peuples s'entretuent, nous continuons à jouir des bienfaits de la paix ; tandis qu'ici, on construit des collèges et l'on restaure les églises (le même jour, on inaugurerait l'église restaurée de Romainmôtier), non loin de nous, on bombarde les cathédrales, et les bâtiments d'école servent d'hôpitaux et de lazarets.

On procède à la visite du bâtiment et du local de gymnastique. On admire la judicieuse répartition des différents locaux : les salles sont vastes, hautes, gaies, admirablement éclairées. Tout est bien compris, bien distribué ; rien qui choque ou qui cloche. La salle de gymnastique, judicieusement aménagée, fait l'admiration de chacun. Dès son ouverture, le collège abritera 768 élèves. 20 classes sont à leur disposition ; signalons en outre une salle de dessin, une de géographie, une bibliothèque, deux salles pour cours professionnels, deux salles de couture, une de travaux manuels, une école ménagère et un local pour les soupes scolaires. Le chauffage central est installé partout, ainsi que l'eau, l'électricité et le gaz. Le coût approximatif du bâtiment est de fr. 600 000.

A midi, le cortège se forme pour se rendre au Casino, où un banquet de 180 couverts réunit invités, corps enseignant, entrepreneurs et autorités. Là, divers orateurs se font entendre : M. Jaquet, syndic, rend hommage à l'effort de tous ceux qui ont contribué à l'édification de ce bâtiment ; M. Grobet-Roussy, conseiller national, porte le toast à la Patrie, et montre comment, dans la situation favorisée qui est la nôtre, nous devons garder cette vertu : la charité ; M. Savary, chef de service ; M. Glardon, député, président du Conseil communal ; M. Buffe, instituteur, au nom du corps enseignant de Vallorbe, etc. Les discours alternèrent avec les productions musicales de la fanfare et l'exécution de deux chœurs mixtes de Jaques-Dalcroze, par les membres du corps enseignant.

A la suite du cortège de l'après-midi, une collation fut offerte à tous les enfants. Le soir, de nouveau grand cortège, avec flambeaux, lampions et feux de Bengale,

malheureusement un peu écourté par un violent orage qui dispersa, en un clin d'œil, les nombreux participants.

Encore un bâtiment scolaire qui fait le plus grand honneur à notre canton !

L. G.

JURA BERNOIS. — Brevet secondaire. — Les examens du brevet secondaire auront lieu à Porrentruy du 4 au 7 octobre prochain. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 31 août par M. Koby, recteur de l'Ecole cantonale à Porrentruy.

***** Brevet primaire d'institutrice.** — L'examen des ouvrages du sexe pour les candidates au brevet primaire aura lieu à Reconvilier, les 11 et 12 octobre prochain.

C'est M. Gylam, président de la Commission du brevet, qui est chargé de recevoir les inscriptions dans le courant du mois d'août.

***** Suspension des augmentations pour années de service.** — Les augmentations pour années de service sont suspendues pour tous les fonctionnaires de l'Etat de Berne jusqu'au 31 décembre 1916. Cette décision du Conseil exécutif, mise en vigueur dès le 1^{er} août 1914, atteint particulièrement le corps enseignant.

***** Ecole normale de Delémont.** — Une place de maître de français est mise au concours avec un traitement de fr. 5000 à 6000. H. GOBAT.

XVI^e Cours normal de gymnastique pour garçons, à Bienne. — Le vendredi 30 juillet, les participants du Cours étaient réunis en un modeste souper qui a été l'occasion d'exprimer à MM. les professeurs C. Bubloz et C. Bornand, toute la reconnaissance de leurs élèves. Les instituteurs ont appris à ce XVI^e Cours à mieux connaître et à comprendre le nouveau Manuel fédéral. Ils sont maintenant persuadés qu'ils doivent préparer leurs leçons de gymnastique, de façon à les rendre variées, actives, intéressantes et joyeuses. La gymnastique doit développer l'enfant au triple point de vue : physique, intellectuel et moral.

Le samedi 31 juillet était consacré à l'inspection. Etaient présents :

M. Spühler, délégué du Comité central de la Société suisse des maîtres de gymnastique.

M. Ludwig, représentant du canton de Berne.

M. Reisser, remplaçant M. le conseiller d'Etat Chuard (Vaud), empêché d'assister à l'inspection.

MM. Lüthy et Rühler, délégués des sociétés de gymnastique de Bienne.

Les cantons de Genève et de Neuchâtel s'étaient fait excuser.

Après l'inspection, *M. Spühler* exprime son contentement pour les bons résultats du cours; il constate que l'instruction donnée pendant ces quinze jours a porté de beaux et bons fruits; la nouvelle terminologie est connue, les commandements sont bien exécutés. Ces bons résultats sont dus à messieurs les directeurs, qu'il remercie au nom du Comité central. Il dit aussi sa reconnaissance aux autorités de la ville de Bienne qui ont mis à notre disposition la salle de gymnastique et de belles places munies d'engins.

M. Reisser nous apporte les regrets de M. le conseiller d'Etat Chuard, empêché d'être à Bienne ce matin. M. Reisser est heureux de voir le travail accompli sous la direction de MM. Bubloz et Bornand. Il adresse ses félicitations aux participants pour leur persévérance et leur endurance. Il exhorte les instituteurs à mettre en pratique sans retard les connaissances acquises à ce cours.

M. Ludwig espère que chaque participant a tiré un grand profit du cours. Il remercie MM. les directeurs. Il regrette de n'avoir pu subventionner les Bernois cette année à cause des économies nécessitées par la crise actuelle.

Un chœur a terminé cette cérémonie et les participants se sont séparés, emportant dans toute la Suisse romande, de Genève à Porrentruy et à Sion le feu sacré pour l'enseignement de la gymnastique. R. B.

BERNE. — *Communiqué du Comité du B. L. V.* : Le dernier numéro de la « Feuille officielle scolaire » contient l'annonce suivante :

« **Roches.** Classe des trois cours, desservie provisoirement par une institutrice. Obligations légales. Outre le subside de l'Etat, l'instituteur reçoit un traitement communal de fr. 900, une indemnité de logement de fr. 240, un jardin et un verger, 9 stères de bois et 18 ares de terrain ou fr. 40 d'indemnité. Entrée en fonctions le 1^{er} novembre prochain.

» Les inscriptions sont reçues, jusqu'au 15 août prochain, par M. Jules Gobat, président de la commission d'école. »

Nous rappelons à nos collègues du Jura que la commune de Roches a décidé, le 27 juin 1914, la mise au concours de cette classe et que le Comité central a prononcé le boycott. Ce boycott est encore en vigueur, et nous prions nos membres de ne pas postuler la classe susmentionnée. (Voir l'article 6 des statuts.)

Secrétariat du B. L. V. :

O. GRAF.

BIBLIOGRAPHIE

REÇU : *Dix-neuvième rapport de la Commission de l'Ecole ménagère de La Chaux-de-Fonds, 1914.*

— *Rapport de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à Zurich, 1914.*

— D. Jourdan : *Le Docteur Barnardo et son œuvre.* Neuchâtel, Attinger frères éditeurs.

— Yvonne Pitrois : *Les femmes de 1914-15, I. Les héroïnes.* J.-H. Jeheber, Genève. Prix : 75 centimes.

— *Souvenir du 1^{er} août dédié aux soldats suisses.* « Je t'âmo, mon paï, tzanson dau sorda à la frontière, par Louis Goumaz.

— *Les enfants et la guerre,* par A. Faria de Vasconcellos, professeur à l'Université nouvelle de Bruxelles. Prix 25 centimes. Au profit de l'Association pour la protection et l'éducation des enfants belges victimes de la guerre.

PARTIE PRATIQUE

TRAVAUX SCOLAIRES D'ACTUALITÉ

CIVISME : **La Patrie.**

La patrie est un territoire habité par des hommes qui obéissent aux mêmes lois.

La patrie suisse n'a pas existé dès les premiers temps de l'histoire. *Elle s'est faite peu à peu.* Il fut un temps où notre contrée était plus étrangère aux Waldstätten que ne le sont aujourd'hui, à la Suisse, les pays de l'Amérique. Lentement, par des alliances, par des conquêtes, par des annexions, notre pays s'est constitué et a atteint ses limites actuelles. Enfin, par un même amour de la liberté, par les lois communes qu'ils se sont données, les Suisses ont formé un véritable peuple uni et fort, petit sans doute par le nombre, mais grand par son ardent patriotisme.

RÉDACTION : **L'enfant qui aime sa patrie.**

SOMMAIRE : Pourquoi il doit s'instruire ? Quelles sont les qualités qu'il doit acquérir ? Que doit-il faire pour devenir un ouvrier utile et un bon citoyen ?

SUJET TRAITÉ : L'enfant qui aime sa patrie s'instruit pour mieux la connaître, pour être capable de bien la servir. Il est poli et obéissant ; il respecte ses parents, ses maîtres, toutes les personnes qui l'entourent ; il s'efforce de devenir honnête et loyal. Par sa bonne conduite, par des exercices de gymnastique, il se prépare une bonne santé qui lui permettra d'être plus tard un ouvrier utile, un soldat courageux et un bon citoyen.

DICTÉES : **L'âme des écoliers.**

A l'école, que vas-tu faire, petit enfant ?

Je ne suis encore, il est vrai, qu'un petit enfant, mais je veux être un homme. On n'est pas seulement un homme par la taille. On est aussi un homme par la raison et par le cœur. Ecole de mon pays, je t'apporte mon âme. De cette jeune âme plus débile encore que le corps qui l'enveloppe, fais une âme suisse, fais une âme humaine. Quelque fortune que me réserve l'avenir, que je sois le paysan qui ouvre dans la glèbe la veine du sillon, l'artisan qui édifie pierre à pierre le plus misérable logis, l'ingénieur qui dirige de colossales usines, l'artiste qui engendre la beauté, le savant qui allège le labeur de l'homme ou soulage sa souffrance, le philosophe qui cherche à résoudre l'énigme de l'univers, fais que je devienne, en écoutant tes leçons, l'ouvrier du Droit, de la Justice et de la Vérité. — LÉON DERIES.

L'obéissance.

Il y a plusieurs espèces d'obéissance. Il y a l'obéissance passive, forcée ; on se dit : « Si je ne fais pas cela, je serai puni ; je vais faire tant bien que mal mon devoir ». Cela, c'est l'obéissance d'esclave, c'est une chose triste et odieuse.

Il y a une autre obéissance que j'appellerai l'obéissance de l'honneur. C'est celle du soldat qui se dit : « J'appartiens à un corps qui n'a de force que par l'unité ; il faut obéir au chef qui commande, car si chacun de nous se mettait à désobéir, il n'y aurait plus d'armée, plus de défense de la patrie. » Cette obéissance, c'est peut-être à la mort qu'elle mène, mais l'honneur commande, il n'y

à qu'à marcher. Rien de plus grand, rien de plus beau que cette obéissance patriotique.

Mais, dans la vie ordinaire, il est une autre obéissance qui n'est pas moins délicate, quoi qu'elle expose à de moindres sacrifices, c'est ce que j'appelle l'obéissance d'amour. C'est ce dévouement qui met sa gloire à servir ceux qu'on aime.

— LABOULAYE.

LANGUE MATERNELLE (Suite.)

I. ENTRÉE EN MATIÈRE : **Une belle capitale.**

II. LECTURE, ANALYSE, VOCABULAIRE, COMPTE RENDU.

Au tableau noir :

1. Tu me demandes, ami Jean, ce que je te montrerais si tu venais à Lausanne. Je m'empresse de te répondre avec l'aide de papa :

Si tu venais à Lausanne, je te montrerais nos belles promenades, nos avenues, nos rues accidentées, nos ponts vertigineux et nos places si bruyantes les jours de marché. Je te montrerais la cathédrale, le joyau de la ville ; le vieux château, solidement assis sur les rochers de la Cité ; l'église de Saint-François, élégante et svelte ; le magnifique Hôtel des Postes et la Banque cantonale.

2. Si tu venais à Lausanne, je te ferais voir nos écoles qui sont de vrais palais ; nous visiterions les musées ; nous monterions jusqu'au Signal, colline verdoyante qui domine la ville et possède son petit chemin de fer à crémaillère ; nous passerions quelques heures dans les bois de Sauvabelin ; nous nous rendrions à Ouchy, port sur le Léman, et nous nous promènerions sur les quais.

3. Si tu venais à Lausanne, mon ami Jean, je serais heureux de pouvoir te servir de guide. Comme tu le vois, ce ne sont pas les distractions qui te manqueraient. Lausanne est une belle ville. J'y suis né, je l'aime de tout mon cœur et j'aurais du chagrin si je devais la quitter un jour.

VOCABULAIRE : 1. Une rue **accidentée**, un pont **vertigineux**, une place **bruyante**, une **cathédrale**, un **joyau**, un **château** (un **châtelain**, une **châtelaine**), le **rocher** (le **roc**), la **cit**é (le **citadin**), une **église** **élégante** et **svelte**, un **hôtel** (un **autel**), un **hôtelier**, une **banque**, — **s'empresse**r.

2. Un **palais** (palet), un **musée**, la **colline verdoyante**, un **chemin de fer à crémaillère**, un **port**, le **quai**, du **chagrin**. — Ouchy, Sauvabelin, Saint-François.

3. Le **guide** (**guider**, un **cicerone**), les **distractions**, le **cœur**.

III. ELOCUTION : Qu'est-ce qu'une promenade ? une avenue ? Qu'est-ce qu'une ville accidentée ? Qu'est-ce qu'un pont vertigineux ? une cathédrale ? un château ? un hôtel des postes ? une banque ? Qu'est-ce que Lausanne ? Connaissez-vous cette ville ? Connaissez-vous d'autres villes ?

Qu'est-ce qu'un palais ? un musée ? Que peut renfermer un musée ? Qu'est-ce qu'une colline ? Qu'est-ce qu'un chemin de fer à crémaillère ? En connaissez-vous quelques-uns ? Qu'est-ce qu'un quai ? Comment s'appelle le port de Lausanne ? Nommez une belle forêt, au nord de Lausanne ? Qu'est-ce qu'un signal ? Pierre aime-t-il Lausanne, sa ville natale ? Voudrait-il la quitter ?

IV. PROVERBE : Avec un **si**, on mettrait Paris dans une bouteille.

V. EX. DE GRAMMAIRE, D'ORTHOGRAPHE, DE VOCABULAIRE ET DE STYLE.

Au tableau noir : **Le conditionnel.**

Si j'avais un jardin, je le **cultiverais** avec soin, j'**aurais** toujours des fleurs, des légumes et des fruits.

Remarques :

L'enfant trouvera facilement que l'action de cultiver est subordonnée à une **condition**, d'où le mot **conditionnel**, pour désigner cette nouvelle forme du verbe.

On emploie le conditionnel, avant ou après un autre verbe à l'imparfait précédé de **si**.

Toutes les personnes du conditionnel se terminent comme celles de l'imparfait.

Un verbe en **er** : **cultiver**.

Si j'avais un jardin, je le **cultiverais**.

Si tu avais un jardin, tu le **cultiverais**.

Si Paul avait un jardin, il le **cultiverait**.

Si nous avons un jardin, nous le **cultiverions**.

Si vous aviez un jardin, vous le **cultiveriez**.

Si Paul et Pierre avaient un jardin, ils le **cultiveraient**.

Avoir.

Si j'étais riche, j'**aurais** beaucoup d'amis.

Si tu étais riche, tu **aurais** beaucoup d'amis.

Si Paul était riche, il **aurait** beaucoup d'amis.

Si nous étions riches, nous **aurions** beaucoup d'amis.

Si vous étiez riches, vous **auriez** beaucoup d'amis.

Si Paul et Pierre étaient riches, ils **auraient** beaucoup d'amis.

Etre.

Si j'**avais** de la fortune, je **serais** généreux.

Si tu **avais** de la fortune, tu **serais** généreux.

S'il **avait** de la fortune, il **serait** généreux.

Si nous **avions** de la fortune, nous **serions** généreux.

Si vous **aviez** de la fortune, vous **seriez** généreux.

S'ils **avaient** de la fortune, ils **seraient** généreux.

Le conditionnel exprime une action (ou un état) qui dépend d'une action.

Exercices oraux de conjugaison :

Si j'avais faim, je mangerais... **rais**, etc.

Si la pluie cessait, je travaillerais au jardin... **rais**, etc.

Si le temps était beau, je me promènerais dans la forêt... **rais**, etc.

Sans les oiseaux, je n'aurais pas les bons fruits que j'aime tant... **rais**, etc.

Si mon pays était attaqué, je le défendrais... **rais**, etc.

Phrases à compléter :

Si j'étais un architecte, je... ; un forgeron, je... ; un menuisier je... ; un médecin, je... ; un touriste, je... ; un hôtelier, je... ; une modiste, je... ; un soldat, je... ; — Si maman était malade ... Si j'étais un petit oiseau ... Si petit Pierre

était en vacances à la campagne ... Si nous étions des jardiniers ... (bêcher, fumer, semer, planter, arroser, tailler, greffer, couper, élaguer, ratisser.)

Si j'étais riche, j'aurais (quoi ?) ... ; je posséderais (quoi ?) ... ; je cultiverais (quoi ?) ... ; j'élèverais (quoi ?) ... ; je me promènerais (comment ?) ... ; je ferais (quoi ?) ... ; je soulagerais (qui ?) ... ; je me montrerais (comment ?) ... , envers (qui ?) ...

DICTÉES : Trois souhaits.

Trois petits enfants ramassaient, un jour, du bois mort dans la forêt : « Si j'étais riche comme le roi, disait le premier, je porterais des souliers, même la semaine ; je mangerais du pain tous les jours et de la viande tous les dimanches. » — Si j'étais riche, disait le deuxième, riche comme le roi, j'aurais un beau troupeau de vaches et je les garderais à cheval. — « Ma mère est pauvre, ajouta le troisième enfant, les larmes aux yeux, ma mère est pauvre, ses habits sont usés. Si j'étais riche comme le roi, je lui donnerais des vêtements neufs et une jolie maison où nous passerions notre vie ensemble. » — BANDERET ET REINHARD.

DEVOIR : Soulignez les verbes au conditionnel.

Le devoir de s'instruire.

C'est dur tout de même d'étudier, dit Jean-Pierre. Hé ! tout est dur dans le monde. Si les pommes et les poires roulaient sur la route, on ne planterait pas d'arbres. Si le pain venait dans votre poche, on ne retournerait pas la terre, on ne sèmerait pas le grain, on ne demanderait pas la pluie et le soleil, on ne faucherait pas, on ne mettrait pas en gerbes, on ne battrait pas à la grange, on ne vannerait pas, on ne porterait pas les sacs au moulin, on ne mouerait pas, on ne pétrirait pas, on ne ferait pas cuire. Ce serait bien commode, mais ça ne peut pas venir tout seul. — ERCKMANN-CHATRIAN.

DEVOIRS : Soulignez les verbes employés au conditionnel. — Copiez le texte en mettant les verbes au conditionnel, à la 1^{re} personne du pluriel.

VI. RÉCITATION : Les métiers.

Sans le paysan, aurais-tu du pain ?
C'est avec le blé qu'on fait la farine ;
L'homme et les enfants, tous mourraient de faim,
Si, dans la vallée et sur la colline,
On ne labourait et soir et matin.

Où dormirais-tu, dis, sans le maçon ?
C'est si bon d'avoir sa chaude maison
Où l'on est à table, ensemble, en famille !
Qui cuirait la soupe, au feu qui pétille,
Sans le charbonnier qui fit le charbon ?

Sans le tisserand, qui ferait la toile ?
Et sans le tailleur qui coudrait l'habit ?
Il ne fait pas chaud, à la belle étoile !

Irions-nous tout nus, le jour et la nuit,
Et l'hiver surtout, quand le nez bleuit ?

Aimons les métiers, le mien et les vôtres !
On voit bien des sots, pas un sot métier.

JEAN AICARD.

QUESTIONNAIRE : Qu'est-ce qu'un paysan ? une colline ? une vallée ? Qu'est-ce qu'un maçon ? un charbonnier ? Votre mère utilise-t-elle du charbon pour cuire les aliments ? Qu'est-ce qu'un tisserand ? Que signifie l'expression « à la belle étoile » ? Qu'est-ce qu'un tailleur ? une couturière ? Quand le nez bleuit-il ? Un homme pourrait-il vivre sans ses semblables ? Nommez quelques métiers ? Quel est le métier que vous préférez ? Quel métier voulez-vous apprendre quand vous serez grands ?

DEVOIR : Soulignez, dans la poésie, les verbes employés au conditionnel.

A. REGAMEY.

RÉDACTION

Ma toupie.

SOMMAIRE : Ce que c'est. — Description de la toupie. — Comment je la fais marcher. — Où je joue avec ma toupie.

SUJET TRAITÉ : La toupie est un jouet qui amuse beaucoup les petits garçons. J'en ai reçu une de mon oncle Daniel, le jour de ma fête. Ce n'est pas une toupie mécanique dont on remonte le ressort et que le plus maladroit peut faire marcher. Non, c'est une simple toupie en bois, bien solide, que je puis faire tourner indéfiniment sans crainte de la détraquer. Elle est gentiment décorée, arrondie à la tête, allongée à la partie inférieure et terminée par un clou. Je mets ma toupie en mouvement à l'aide d'une ficelle attachée à l'extrémité d'un bâton. J'augmente ensuite son allure par des coups de fouet adroitement appliqués. J'aime beaucoup ma toupie et m'amuse, des heures entières, à la faire tourner sur la place du village.

ARITHMÉTIQUE

L'aide des fractions dans le tant %.

A. Relation entre les % et les fractions.

Nombre	%	Montant	Montant	Fract. corresp.	D'où
100	50 %	50	50	$\frac{1}{2}$	50 % = $\frac{1}{2}$
100	25 %	25	25	$\frac{1}{4}$	25 % = $\frac{1}{4}$
100	12 $\frac{1}{2}$ %	12 $\frac{1}{2}$	12 $\frac{1}{2}$	$\frac{1}{8}$	12 $\frac{1}{2}$ % = $\frac{1}{8}$
100	10 %	10	10	$\frac{1}{10}$	10 % = $\frac{1}{10}$
100	20 %	20	20	$\frac{1}{5}$	20 % = $\frac{1}{5}$
100	75 %	75	75	$\frac{3}{4}$	75 % = $\frac{3}{4}$
100	33 $\frac{1}{3}$ %	33 $\frac{1}{3}$	33 $\frac{1}{3}$	$\frac{1}{3}$	33 $\frac{1}{3}$ % = $\frac{1}{3}$
100	66 $\frac{2}{3}$ %	66 $\frac{2}{3}$	66 $\frac{2}{3}$	$\frac{2}{3}$	66 $\frac{2}{3}$ % = $\frac{2}{3}$
100	5 %	5	5	$\frac{1}{20}$	5 % = $\frac{1}{20}$
100	4 %	4	4	$\frac{1}{25}$	4 % = $\frac{1}{25}$

B. Un nombre étant donné, chercher le montant du x %.

Nombre				%	Fract. corresp.	Montant			
700	950	4700	3800	50 %	$\frac{1}{2}$	350	475	2350	1900
500	240	1760	2280	25 %	$\frac{1}{4}$	125	60	440	570
880	1200	4640	9600	12 $\frac{1}{2}$ %	$\frac{1}{8}$	110	150	580	1200
40	270	4960	8720	10 %	$\frac{1}{10}$	4	27	496	872
250	7500	2000	62000	20 %	$\frac{1}{5}$	50	1500	400	12400
120	1600	4840	3200	75 %	$\frac{3}{4}$	90	1200	3630	2400
66	90	330	1215	33 $\frac{1}{3}$ %	$\frac{1}{3}$	22	30	110	405
99	450	600	7200	66 $\frac{2}{3}$ %	$\frac{2}{3}$	66	300	400	4800
120	420	6240	8600	5 %	$\frac{1}{20}$	6	21	312	430
25	175	400	225	4 %	$\frac{1}{25}$	1	7	16	9

C. Le montant du x % étant donné, trouver le nombre.

Montant du %				%	Fract. corresp.	Nombre.			
20	40	600	780	50 %	$\frac{1}{2}$	40	80	1200	1560
35	70	160	2500	25 %	$\frac{1}{4}$	140	280	640	10000
85	250	725	4450	12 $\frac{1}{2}$ %	$\frac{1}{8}$	680	2000	5800	35600
12	57	410	575	10 %	$\frac{1}{10}$	120	570	4100	5750
5	66	812	1540	20 %	$\frac{1}{5}$	25	330	4060	7700
9	45	630	7200	75 %	$\frac{3}{4}$	12	60	840	9600
8	25	240	590	33 $\frac{1}{3}$ %	$\frac{1}{3}$	24	75	720	1770
10	84	360	1800	66 $\frac{2}{3}$ %	$\frac{2}{3}$	15	126	540	2700
2	15	45	820	5 %	$\frac{1}{20}$	40	300	900	16400
12	28	96	240	4 %	$\frac{1}{25}$	300	700	2400	6000

D. L'un des nombres, et le x % de l'augmentation ou de la diminution de ce nombre étant donnés, trouver l'autre nombre.

Nombre inférieur	Augmentation	Nombre supérieur
590	10 % ou $\frac{1}{10}$	649
1680	12 $\frac{1}{2}$ % » $\frac{1}{8}$	1890
96000	33 $\frac{1}{3}$ % » $\frac{1}{3}$	128000
80000	25 % » $\frac{1}{4}$	100000
600	2 % » $\frac{1}{50}$	612

Nombre supérieur	Diminution	Nombre inférieur
150	20 % ou $\frac{1}{5}$	120
200	60 % » $\frac{3}{5}$	80
60000	5 % » $\frac{1}{20}$	57000

ORAL

1. Un ouvrier gagnait fr. 4 par jour. On lui accorde une augmentation de 25 %. Quel sera désormais son gain journalier ?

$$\text{R. : } 25 \% = \frac{1}{4} \quad 4 : 4 = 1. \quad 4 + 1 = \text{fr. } 5.$$

2. Une machine agricole valait fr. 1000. Par suite d'usure, elle n'est plus estimée que fr. 950. Quel est le % de la diminution ?

$$\text{R. : } \frac{50}{1000} = \frac{5}{100} = \frac{1}{20} = 5 \%$$

3. Emile a vendu fr. 15000 une maison qu'il avait payée fr. 12000. Quel est en % le bénéfice réalisé ?

$$\text{R. : } \frac{3000}{12000} = \frac{3}{12} = \frac{1}{4} = 25 \%$$

4. Que vaut un sac de café pesant 50 kg., la tare étant de 4 % à fr. 1,50 le kg. ?

$$\text{R. : } 4 \% = \frac{1}{25}. \quad 50 : 25 = 2. \quad 50 - 2 = 48. \quad 48 \times 1,5 = \text{fr. } 72.$$

5. Dans un exercice de tir, le 12 1/2 % des coups, soit 120, ont manqué la cible. Combien de coups ont été tirés ?

$$\text{R. : } 12 \frac{1}{2} \% = \frac{1}{8}. \quad 8 \times 120 = 960 \text{ coups.}$$

ECRIT

1. Un assuré paye une prime annuelle de fr. 75. Quel est le montant de son assurance, le taux étant le 2 1/2 % ?

$$\text{R. : } 5 \% = \frac{1}{20}. \quad 2 \frac{1}{2} \% = \frac{1}{40} \quad 40 \times 75 = \text{fr. } 3000.$$

2. Dans une faillite où les créanciers n'ont reçu que le 40 %, un de ceux-ci a touché fr. 480. Quel était le montant de sa réclamation ?

$$\text{R. : } 40 \% = \frac{2}{5} \quad \frac{480}{2} \times 5 = \text{fr. } 1200.$$

3. Un propriétaire ayant eu ses champs endommagés par la grêle a reçu le 75 % de la valeur des récoltes, soit une somme de fr. 246. Quelle était la valeur d'estimation ?

$$\text{R. : } 75 \% = \frac{3}{4} \quad 246 : 3 = 82. \quad 82 \times 4 = \text{fr. } 328.$$

4. Les 66 2/3 % des jeunes gens qui se sont présentés au recrutement, soit 270, ont été déclarés aptes au service. Combien de recrues ont été examinées ?

$$\text{R. : } 66 \frac{2}{3} \% = \frac{2}{3} \quad 270 : 2 = 135 \quad 135 \times 3 = 405 \text{ recrues.}$$

5. Depuis le commencement de la guerre jusqu'à présent, un pays a vu le nombre de ses sous-marins diminuer de 12 1/2 %, soit de 10 unités ? Quel nombre de sous-marins possédait-il ?

$$\text{R. : } 12 \frac{1}{2} \% = \frac{1}{8} \quad 8 \times 10 = 80 \text{ sous-marins.}$$

(A suivre.)

J. et P. MEYER.

NEUCHÂTEL — EXAMENS DES CLASSES PRIMAIRES

(VI^{me} et VII^{me} années.)

DICTÉE : **Waterloo.**

Toutes les faces des carrés anglais furent attaquées à la fois. Cette froide infanterie demeura impassible. Le premier rang, genou en terre, recevait les cuirassiers français sur les bayonnettes (ou baïonnettes), le second rang les fusillait ; derrière le second rang, les canonniers chargeaient les pièces, le front du carré s'ouvrait, laissait passer une éruption de mitraille et se refermait. Les cuirassiers répondaient par l'écrasement. Leurs grands chevaux se cabraient, enjambaient les rangs, sautaient par-dessus les bayonnettes et tombaient, gigantesques, au milieu de ces quatre murs vivants. Les boulets faisaient des trouées dans les cuirassiers, les cuirassiers faisaient des brèches dans les carrés. Des files d'hommes disparaissaient broyées (és) sous les chevaux. Les carrés ennemis, rongés par cette cavalerie furieuse, se rétrécissaient sans broncher. Inépuisables en mitraille, ils faisaient explosion au milieu des assaillants. — VICTOR HUGO.

COMPOSITION : **Ma patrie.**

CALCUL ÉCRIT

1. Après avoir ajouté les intérêts annuels au 4 %, un dépôt à la caisse d'épargne se monte à fr. 1539,20. Quel était le dépôt au commencement de l'année ? R. : fr. 1480.

2. Une personne fait remplir de beurre, à fr. 3,20 le kg., une boîte cubique de 0,32 m. d'arête. Combien doit-elle ? La densité du beurre est de 0,940. R. : fr. 98,56.

3. Sur une carte de $\frac{1}{250\,000}$, la distance qui sépare deux villes, est de 354 mm. Un train, qui parcourt en moyenne 45 km. à l'heure, part de la première ville à 8 h. 14 du matin. A quelle heure arrive-t-il dans la seconde ville ? R. : 10 h. 12 m.

CALCUL MENTAL

1. J'ai employé le $\frac{1}{3}$ et le $\frac{1}{4}$ d'une pièce de toile. Il me reste 15 m. Quelle était la longueur de la pièce ? R. : 36 m.

2. Je suis parti à 8 h. 10 du matin et j'ai marché pendant 5 $\frac{1}{2}$ h. A quelle heure suis-je arrivé ? R. : 1 h. 40.

3. En revendant une montre fr. 36, j'ai perdu le $\frac{1}{7}$ de ce que je l'avais payée. Quel était le prix d'achat ? R. : fr. 42.

4. Un champ a 200 m. de long sur 75 m. de large. Quel est son prix à fr. 2000 l'hectare ? R. : fr. 3000.

5. Pour 18 litres, combien faut-il de bouteilles de 0,75 litre ? R. : 24 bouteilles.

6. Que rapportent fr. 1800 au 4 $\frac{1}{2}$ % pendant 6 mois ? R. : fr. 40,50.

(Communiqué par H. GÉDET.)

PENSÉE

La discipline est l'écorce qui retient la sève, la garde, la dirige, la force de se répandre dans l'arbre et les rameaux pour les nourrir des suc les plus purs.

DUPANLOUP.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe **Lausanne** 8, Rue Centrale, 8 Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine **à ZÜRICH**

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice
Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle.

Excédent total disponible fr. 17 953 000.

Fonds total fr. 151 305 000. Assurances en cours fr. 295 408 000.

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande**, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schächtelin**, Agent général, Grand Chêne 11 ou à **A. Golaz**, Inspecteur, Belle-vue, Avenue Collonge, **Lausanne.**

ANGLAISE

ayant connaissance de l'allemand, français et italien, très bonnes références, cherche place.

Adresser offres sous **chiffre O. F. 5184**, à **Orell Füssli-Publicité, Zurich.** O. F. 1929

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « **L'ÉDUCATEUR** ».

LAUSANNE

MAISON MODÈLE

MAIER
& CHAPUIS

VETEMENTS

*façon soignée
coupe moderne.*

DRAPERIE

*anglaise, française,
suisse.*

COSTUMES

sur mesure.

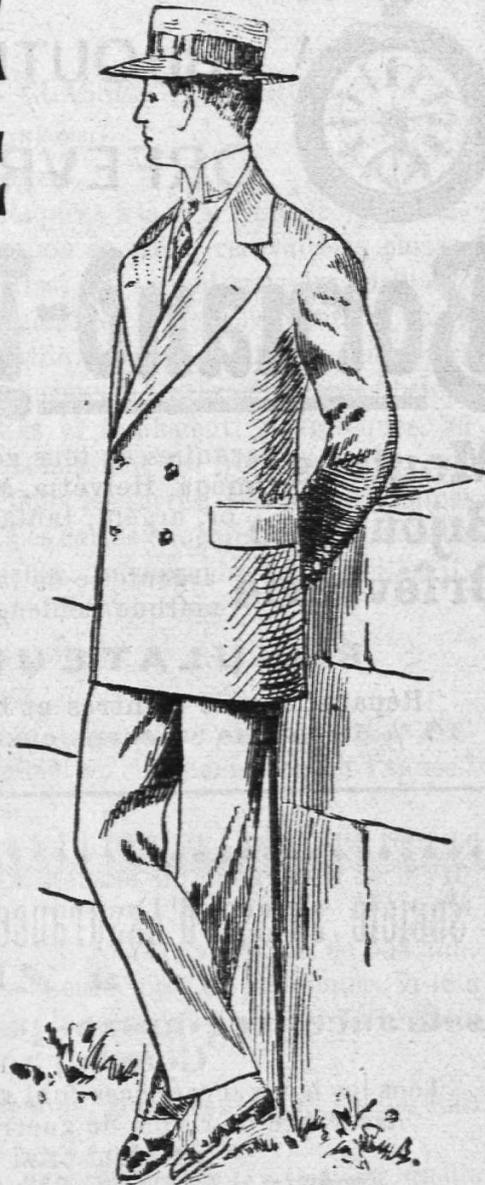
MANTEAUX

de pluie.

BLOUSE

pédagogique.

10 ⁰ | 30 jours
₀ | aux
instituteurs
de la S.P.V



☞ **A. BRÉLAZ** ☞

8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

Robes ☞ Nouveautés ☞ Draperies

Tabliers

Jupons

Trousseaux ☞ Lingerie confectionnée

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

10 % au corps enseignant.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

- MM. **Tissot E.**, président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Sacconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
 M^{es} **Dunand, Louisa**, inst. Genève.
Métral, Marie, Genève.
 MM. **Claparède, Ed.**, prof. président de la Société pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., Genève.

Jura Bernois.

- MM. **Gyiam**, inspecteur, Corgémont.
Duvolsin directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bienne.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Moeckli, instituteur, Neuveville.
Sautebin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

- MM. **Decreuze, J.**, inst., vice-président de la Soc. pédag. neuchâteloise, Boudry.

Neuchâtel.

- MM. **Rusillon, L.**, inst., Couvet.
Steiner, R., inst., Chaux-de-Fonds
Vacat. Seront désignés en automne 1915.
Vacat. id.

Vaud.

- MM. **Visinand, E.**, instituteur président de la Soc. pédag. vaudoise, Lausanne.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise
Berthoud, L., inst., Lavey
 Mlle **Bornand**, inst., Lausanne.
 MM. **Briod**, maître d'allemand, Lausanne.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Giddey, L., inst., Montherod.
Magnenat, J., inst., Renens.
Métraux, inst., Vennes s. Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Porchet, inspecteur, Lausanne.
Panchaud, A., député, Lonay.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande

- MM. **Quartier-la-Tente**, Cons. d'Etat, Neuchâtel.
Latour, L., inspecteur, Corcelles.
 Présidents d'honneur.
Hoffmann, F., inst. Président Neuchâtel
Huguenin, V., inst. vice-président, Locle.

- MM. **Brandt, W.**, inst., secrétaire, Neuchâtel.
Gueux, François, professeur, rédacteur en chef, Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.

Faire-Part naissances, mariages, deuils, sont exécutés promptement par les Imprimeries Réunies (S. A.), Lausanne.

Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne  Vevey  Neuchâtel

o o PARIS, 28, rue de Bondy o o

Chansonnier Militaire

Chansons de route et d'étape

recueillies et arrangées par le CAPITAINE A. CERF

Publié sous le patronage des Sociétés d'Officiers
de la Suisse Romande.

Prix net: Fr. 1.—

L'importance du chant dans la vie militaire n'est plus à démontrer; tout le monde sait le rôle qu'il joue comme élément de gaité, de belle humeur, d'entrain, de bonne santé morale.

En réunissant dans un petit recueil, qui tiendra très peu de place dans une poche de tunique, de vareuse ou de capote, cinquante-cinq chants de marche et trente-cinq chants d'étape choisis parmi les plus aimés, les plus alertes les plus vibrants de patriotisme et d'entrain, le capitaine Cerf a rendu à notre armée un signalé service. On trouvera dans ce volume, à côté des chants patriotiques devenus classiques, des airs militaires et quantité de mélodies un peu moins connues, mais tout aussi dignes de l'être, les unes d'auteurs ignorés, transmises de génération en génération par le goût populaire (le seul qui soit sûr et durable), d'autres écrites par nos meilleurs compositeurs de cru.

Publié sous le patronage des sociétés d'officiers de la Suisse romande, les chansons de route et d'étape ne trouveront pas seulement bon accueil chez nos militaires, mais aussi auprès de toutes les personnes qui aiment les distractions saines et viriles de l'esprit et qui saluent avec joie toute tentative de lutte contre l'affreuse romance exotique que l'on accrédite trop facilement dans certains milieux.

Certains chefs de bataillons ont eu l'heureuse idée de distribuer à leurs hommes, en « Souvenir de l'Occupation des frontières en 1914-1915 », ce *Chansonnier militaire* si apprécié par nos soldats.

Aucun souvenir de ces temps d'épreuves n'aurait pu être mieux choisi. Après avoir, pendant la durée de la mobilisation, charmé les heures de repos et rendu les fatigues plus supportables, ce recueil sera pieusement conservé, comme un témoin d'une époque tragique, par ceux par qui il a été offert. Ils feuilletteront toujours avec émotion, quand la paix sera revenue, le petit volume rouge décoré de la croix fédérale, qui leur rappellera les mois consacrés au plus saint des devoirs au service de la patrie.

**Ce chansonnier se vend chez les éditeurs, dans les
librairies et magasins de musique au prix de 1 fr.**

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

L¹me ANNEE. — N^o 34-35

LAUSANNE — 28 Août 1915



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·ROMANDE·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours.

INSTITUTEURS: Chexbres: 1600 fr., avec augmentations quinquennales de 100 fr. logement, jardin et plantage; entrée en fonctions le 2 novembre 1915; 7 septembre.

INSTITUTRICES: Eclagnens: 1000 fr. et autres avantages légaux: 7 septembre.

Les Clées (La Russille) 1000 fr., logement et jardin, plus 6 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école: 7 septembre.

Rances: Ecole enfantine; fr. 600; indemnité de logement fr. 150; indemnité de jardin fr. 20; 10 septembre.



Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

**Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.**

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle.

Excédent total disponible fr. 17 953 000.

Fonds total fr. 161 305 000. Assurances en cours fr. 295 408 000.

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande**, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schaehtelin**, Agent général, Grand-Chêne 11 ou à **A. Golaz**, Inspecteur, Belle-vue, Avenue Collonge, **Lausanne**.



Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne



Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.



Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « L'EDUCATEUR ».

Les machines à coudre

SINGER

nouveau modèle
constituent en tout temps un

CADEAU

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

PARIS *St-LOUIS* *MILAN* *BRUXELLES*
1878-1889-1900 E.U.A. 1904 1906 1910

TURIN
1911

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

Dr W. A. B. COOLIDGE, M. A.

Fellow du Magdalen College Oxford
Membre honoraire des Clubs Alpins anglais, français et italien.

LES ALPES

dans la Nature et dans l'Histoire.

ÉDITION FRANÇAISE par EDOUARD COMBE.
Couronnée par l'Académie française.

Un fort volume in-8° sur papier de luxe.

orné de 16 clichés autotypies sur papier couché,
hors texte, d'après les photographies de
MM. Vittorio Sella, A. Holmes, V. de Cessole, Guido Rey, etc.

Avec 7 cartes spéciales des passages alpestres.

Prix : 7 fr. 50

Le livre du Dr Coolidge est une admirable œuvre de vulgarisation écrite par un homme qui a consacré à peu près toute sa vie à l'étude de la montagne et qui a exploré la chaîne des Alpes en presque toutes ses parties, pendant plus de quarante années.

C'est à ce livre unique en son genre dans la littérature alpestre, que l'on peut considérer comme une sorte d'Introduction générale à l'étude des Alpes, que devra avoir recours désormais quiconque voudra se faire une idée de la constitution et de la distribution topographique des Alpes, de leur étendue, de leurs glaciers, de leur flore, de leur faune, de leurs habitants, de leur rôle politique, de leur exploration et de leur conquête relativement récente par les alpinistes et les guides.

Cet ouvrage est en somme une véritable encyclopédie de l'Alpe, que tous les Alpinistes et amis de la montagne doivent posséder.

EMILE JAVELLE

Souvenirs d'un Alpiniste.

Préface de HENRY BORDEAUX

Un fort volume in-8°, illustré de 8 photographies hors texte **3 fr. 50.**

Cette nouvelle édition, remaniée et illustrée d'un livre célèbre depuis longtemps, consacrera définitivement la gloire d'Emile Javelle qu'on a appelé « le père de la littérature alpestre ». La préface que M. Henry Bordeaux a écrite pour cette nouvelle édition constitue une étude générale très intéressante sur la littérature alpestre en langue française.

« .. L'ascension du Tour-Noir est un morceau de choix. Le style en est limpide, la marche rapide, le dessin magistral, l'intérêt progressif, et il y a de la grandeur dans la description. Peut-être n'a-t-on jamais mieux rendu, dans une simple esquisse, ce qui fait l'originalité et la beauté propre du groupe du Mont-Blanc. Toute la poésie des Alpes y est résumée comme en une vaste symphonie »

EUGÈNE RAMBERT.